



GAEC de l'Aubépine - 39290 MOISSEY - ☎ 03.84.70.20.13

SORTIES ET ANIMATIONS "SERRE VIVANTE"

Avec l'arrivée du printemps, nous vous invitons à des sorties plus orientées faune et flore et comme toujours gratuites et accessibles à tous.

■ A LA DECOUVERTE DES OISEAUX

Dimanche 6 juin, rendez-vous à 8 heures à Brans, près de la fontaine Bataillé.

Avec Jacques Faivre, du Groupe Ornithologique du Jura.



Engoulevent:

Oiseau crépusculaire au plumage brun-roux. Un peu avant la tombée de la nuit, il part à la poursuite de papillons et autres insectes en volant le bec grand ouvert. Son chant est très particulier.

■ LA GESTION DE LA FORET

Vendredi 23 avril, 20 h 30, salle des fêtes d'Archelange.

Conférence de François Bonnet. Ingénieur des Eaux et Forêts à Dole, il présentera les différentes facettes de la forêt de la Serre et insistera plus particulièrement sur les évolutions et les orientations actuelles de la gestion forestière qui visent à concilier les 3 fonctions majeures assignées à ce massif de renom: la protection des écosystèmes et des paysages, la production de bois et l'accueil du public.

■ A LA DECOUVERTE DE LA FORET

Dimanche 25 avril, rendez-vous à 9 h 30 au parking de l'Ermitage, sur le chemin de la Poste.

Suite à la conférence du vendredi, sortie sur site à pied et en voiture, pour tous.

Un beau châtaignier
produit environ
100 Kg
de châtaignes par an

excellent bois, résistant

Hé ! faudrait
pas me prendre pour une
bogue !

piquets de repère
et clôtures

■ L'ERMITAGE SAINT-BONNOT, DU MYTHE A LA REALITE

Vendredi 9 juillet, 20h 30, salle des Fêtes d'Amange. Conférence de Luc Jaccottey, archéologue. Présentée dans notre bulletin d'automne, cette animation initialement prévue au mois de mars a été reportée: les recherches, en particulier les analyses d'os et de céramiques trouvés sur le site, n'étaient pas terminées. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce changement.

■ L'ERMITAGE SAINT-BONNOT ... (SUITE)

Dimanche 11 juillet, rendez-vous devant la même Salle des Fêtes, à 9 heures. Sortie sur site avec Luc Jaccottey pour illustrer son propos.

■ PLUS TARD ...

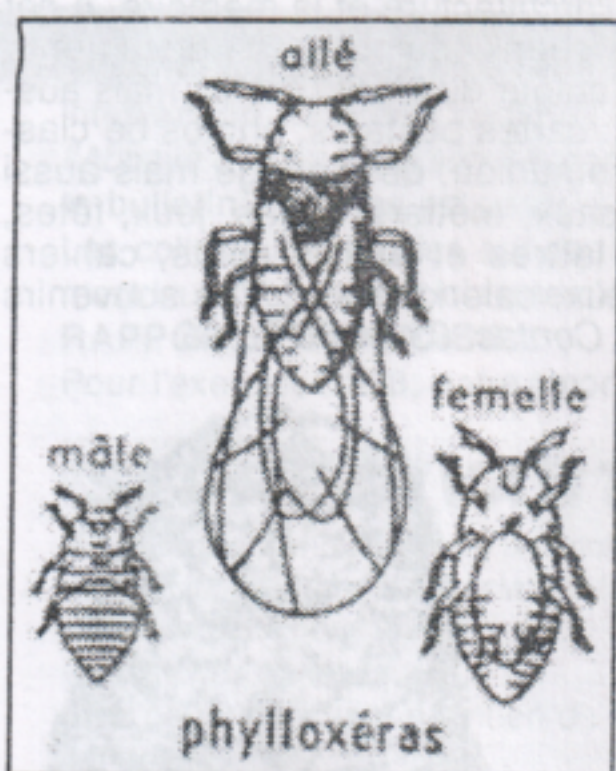
Sentier du Tacot

La Communauté de Communes "Jura Nord-Ouest" s'étant donné les compétences "culture et environnement", nous avons demandé son partenariat dans la mise en oeuvre de ce projet. Il pourrait aboutir en septembre 1999, pendant le Mois du Patrimoine Ecrit en association avec la bibliothèque de Montmirey-la-Ville. Cette année, le thème national est "la Cité": pour ce qui nous concerne plus particulièrement, l'architecture et la mémoire. A cet effet, nous recherchons toujours des documents concernant la vie autour du Mont-Guérin, mais aussi dans le canton: cartes postales, photos de classes, de 1^{ère} communion, de mariage mais aussi d'événements locaux, métiers, repas, jeux, fêtes, tacot, gravures, lettres et autres écrits, cahiers d'écoliers, journaux, calendriers ... Vos souvenirs nous intéressent. Contact 03.84.70.26.06



■ LE TEMPS DE LA VIGNE...

A quelle époque la vigne s'est-elle installée autour du massif de la Serre ? Difficile de répondre à cette question. Pline l'ancien, écrivain latin du 1^{er} siècle, écrivait : « il y a des vignes en Séquanie ». Nous savons que la vigne existait dans le Jura depuis les Romains. Est-ce le cas pour la Serre ? Dès le plus reculé du Moyen-Age, en tout cas, régnait la vigne dans notre région. Gollut, professeur de littérature latine à l'université de Dole (1535-1595), parle des vignes de Jouhe, Menotey, du Mont Châtain (Archelange). De cette période, il existe une quantité de documents évoquant les vendanges, les bans, la dîme, les pressoirs baux ... La carte de Cassini, tracée vers 1760/1770, nous montre l'importance du vignoble à cette époque. En 1860, les villages jurassiens au nord de l'autoroute A36 comptaient 2635 hectares de vignes. Les communes d'Amange, Gredisans, Gredisans, Montmirey la ville, Pagney, Taxenne, Thervay, cultivaient entre 80 et 100 hectares. Archelange, Chevigny, Montmirey le Château, Offlange, Rainans, dépassaient les 100 hectares de vignes. Enfin Jouhe, Menotey, et Moisey cultivaient plus de 200 hectares. A la fin du 19^{ème} siècle, comme partout en France, le phylloxéra a fait son apparition.



Cet insecte parasite voisin du puceron fut introduit accidentellement en France en 1865 avec des plants américains. Il a été si-

gnalé à Jouhe en 1884, à Menotey en 1887. C'est en 1888 que la Société d'Horticulture de Dole devint la Société d'Horticulture et de Viticulture. Elle organise des conférences, propose des cours de greffage dans les villages, conseille la reconstitution des cépages atteints par le phylloxéra par des plants étrangers plus résistants à l'insecte. Les vignerons ont dû aussi faire face aux maladies cryptogamiques (le mildiou, l'oïdium, le black-rot). Les sulfatages et les soufrages qu'il a fallu entreprendre ont occasionné un surcroît de dépenses. Cette crise a engendré l'émigration des habitants. Notre vignoble ne s'en relèvera pas et sa diminution se poursuivra tout au long du 20^{ème} siècle.

■ Laurent Champion

Cassini.

• César, François (1714-1784), entreprit la grande carte de France appelée "Carte de Cassini" à l'échelle 1/86400.

• Jacques Dominique (1748-1845), son fils, termina la carte de France et prit une part active à la division du territoire en départements.



La coopérative scolaire de Gredisans a voulu faire revivre ce patrimoine historique du Massif de la Serre et vous propose en ses locaux une exposition de son travail le dimanche 20 juin 1999 de 10 à 18 heures.

■ LA FONTAINE-LAVOIR DE CHEVIGNY

Construite à côté de l'église et bordée par le ruisseau, la fontaine-lavoir a été réalisée en 1832 d'après les plans de l'architecte DEZ. Le pavillon de puisage - en forme d'oratoire - est ouvert sur les quatre côtés, muni d'appuis-seau et surmonté d'une croix. Situé dans le même axe, le long bassin rectangulaire de l'abreuvoir est complété par un lavoir aux angles abattus à la manière de l'architecte Amoudru. Des bornes en pierre empêchent les animaux d'accéder au lavoir.

■ Nicole Régnier



CHEVIGNY (Jura) - Fontaine et vieux Château

■ CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans notre bulletin de printemps (n°10), nous vous annonçons la mise en place d'une Charte de l'Environnement par les trois communautés de communes, -"Jura Nord" - "Entre Serre et Chaux" - "Nord-Ouest Jura"-, en association avec le SIVOM de la Serre. La première réunion du comité de pilotage, composé de représentants des élus des collectivités locales, de l'Etat et des agences sous tutelle, des socio-professionnels et des associations, s'est tenue le 11 janvier 1999 en mairie d'Authume. La procédure est lancée, le bureau d'études choisi a exposé la façon dont il compte travailler et un comité technique a été mis en place. A l'issue d'une année de diagnostic, une présentation grand public sera réalisée, puis un contrat sera signé pour cinq ans entre l'Etat et les collectivités locales. La réflexion portera sur l'assainissement, la qualité de l'eau, la résorption de points noirs, les carrières, l'agriculture, la valorisation des milieux naturels, le patrimoine bâti, historique, l'urbanisation, le tourisme et l'emploi (deux thèmes transversaux). Les actions

concentrées sur le Massif de la Serre, la vallée du Doubs sans Grand Canal, la basse vallée de l'Ognon avec (ou sans, il est permis de rêver) TGV, la bordure bâtie de la forêt de Chaux pourront être subventionnées jusqu'à 80%. Le véritable enjeu de cette charte n'est pas uniquement la résolution de certains problèmes actuels mais aussi la prise en compte globale de l'environnement ... Elle devra s'intégrer parfaitement à la politique de développement du territoire et semble être l'occasion de faire surgir des projets d'initiative locale. Dans ce cadre, Florence Binet, du cabinet Geyser chargé de l'étude, a rencontré les membres du CA ... quels sont nos attentes, nos soucis, nos envies ... On lui a présenté nos objectifs, nos activités. On sent bien la nécessité d'un milieu rural vivant, cherchant à dynamiser des activités économiques tournées vers le tourisme et l'accueil. C'est un débat de fond: ou on ouvre ou on ferme ... mais il faut préserver le biotope, l'évolution naturelle de la forêt, les pelouses sèches à la périphérie ... La Charte pourrait contribuer à la création d'emplois verts.

■ Brigitte Laffage

■ "TERMINATOR", LA NOUVELLE ARME BIOTECHNOLOGIQUE DE MONSANTO

C'est avec la bénédiction du ministère américain de l'agriculture, et l'aide de ses labos, qu'un procédé de stérilisation biologique des semences vient d'être mis au point et breveté par le géant américain Monsanto. Par manipulation génétique, on insère un gène stérilisateur dans le patrimoine héréditaire de la plante. Ce gène qui ne fonctionne qu'à l'âge adulte est réprimé par un fragment d'ADN "répresseur" afin de laisser au semencier le temps de se constituer un stock suffisant. Puis, avant la commercialisation, les semences sont plongées dans un bain enzymatique qui "coupe" l'ADN répresseur. Résultat: si les semen-

ces commercialisées se développent normalement, les graines de 2ème génération auxquelles elles donnent naissance, sont incapables de germer. On imagine le profit réalisé par les firmes détentrices d'un tel procédé, obligeant l'agriculteur à renouveler chaque année son stock de semences. En se généralisant, les manipulations génétiques appliquées aux plantes de grandes cultures, ne se contenteront pas d'augmenter la dépendance des agriculteurs. La course aux brevets pourrait aussi réduire considérablement le droit des sélectionneurs à l'innovation en empêchant toute utilisation à des fins de recherche des va-

riétés protégées pendant dix à vingt ans. Cette main-mise d'une poignée de multinationales sur la nature, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les pays en développement. Ce procédé ne sera sans doute pas sur le marché avant 5 ans. Le temps pour chacun de réagir, de dire ses craintes de voir se disperser des gènes stérilisateurs par le biais du pollen, l'importance des semences de ferme, en particulier pour les agriculteurs les plus démunis, les risques d'impacts négatifs potentiels sur la diversité génétique, son exigence d'un développement durable de l'agriculture.

■ Pascal Blain

PO-31-12-3

■ VIVRE LYNX ...

"Durant deux années, Loïc Coat a traqué le lynx avec une caméra pour montrer la vie quotidienne de ce félin si discret dans le Jura. Le résultat de ces heures d'affût est un film sans parti pris qui ravira les amateurs de faune sauvage". C'est ce que vous avez pu lire dans le numéro de janvier de Jura Magazine. Plus de 100 personnes ont pu apprécier la qualité de ce travail lors de la projection commentée par l'auteur que nous avons organisée le 23 janvier dernier. Vous n'avez pas pu y assister ? Pour vous consoler, ou simplement parce que vous souhaitez revoir ce film extraordinaire, nous vous proposons d'acheter la vidéocassette au prix de 169 F. Nous tenons un exemplaire de cette cassette à la disposition des enseignants qui souhaiteraient projeter ce document en classe (prêt gratuit)



■ FETES GOURMANDES AU MOYEN AGE

ou la reconstitution d'un banquet, quelque part en Franche-Comté, après les croisades et avant le voyage de Christophe Colomb, jusqu'au 2 mai au Musée d'Archéologie du Jura, 25 rue Richebourg à Lons-le-Saunier.

Si vous voulez en savoir plus, à 17 h, le vendredi 23 avril, visite commentée et dégustation sur inscription au 03.84.47.12.13 (40 f/personne). Et si vous ne pouvez vous y rendre, voici la recette

de l'hypocras, extraite du ménagier de Paris, qui, aujourd'hui, nous rappelle le vin chaud ou la sangria et qui autrefois se servait tiède au cours des repas.

Mélangez dans un saladier un litre de bon vin rouge ou de vin blanc, ajoutez 8 g de cannelle et 8 g de gingembre en poudre, 150 g de sucre en poudre et laissez reposer 2 heures.

Vous pouvez y ajouter de l'eau de roses.

Filter sur une gaze à double épaisseur jusqu'à ce que le liquide soit clair.

Mettre en bouteille et entreposer au frais. Laisser reposer quelques jours avant de consommer.

■ SENTIERS DE PROMENADES ET DE RANDONNEES

Le Conseil Général a confié au Comité Départemental du Tourisme la mise en oeuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Tourisme, afin de remédier à la disparition progressive des réseaux de chemins ruraux. Ce plan a pour objectif de faciliter la pratique de la randonnée, de garantir la continuité des itinéraires, de protéger et conserver le patrimoine rural que sont les sentiers. Une concertation avec les habitants et les élus doit permettre l'élaboration d'un document de référence après un recensement initial.

VIE LOCALE

■ ASSOCIATION ATELIERS

39 290 Offlanges-03.84.70.32.41
➤ pour les enfants de 7 à 12 ans, atelier poterie, 25F/enfant
➤ pour tous, stage peinture et aquarelle en extérieur.

■ TOUCHE PAS

A MA VALLEE ...

Samedi après-midi 24 avril, assemblée générale de l'association des Riverains de l'Ognon, membre du collectif «Rail Demain». La lutte contre le projet de TGV dit Rhin-Rhône est plus que jamais d'actualité...

Contact: 39 350 PAGNEY
tél.: 03.84.81.02.95 -Adh: 50F/an

■ CRIC

Tél: 03.84.70.34.04



➤ activité théâtre, tous les lundis, à 20 H, salle communale de Montmirey-la-Ville. Pour grands ados et adultes, gratuit.

➤ Chevigny, le 7 août, dès 16 H, marché, repas, courts mé-

trages, contes... tout sera africain!

■ CRIQUELIRE

Bibliothèque pour tous à Montmirey-la-ville, ouverte le mardi de 18 à 19 h 30 et le samedi de 16 à 18 h (bâtiment communal, 1er ét.)

■ FOYER RURAL MOISSEY

- 15 avril, week-end karaoké
- 8 et 9 mai, Fête de Moisse
- 26 juin, vide-greniers

■ UNIVERSITE OUVERTE

Concert de l'école nationale de musique de Dole en l'église de Montmirey-le-Château, le mercredi 12 mai à 20 h 30 après une présentation du monument.



■ ONF Dole

21, rue du Muguet
☎ 03.84.82.09.21

Tous les premiers samedis de chaque mois, l'O.N.F. organise des visites guidées à thème en forêt de Chaux ou en Bresse du Jura: botanique, ornithologie, le métier de forestier, le brame du cerf. Ces sorties sont payantes (25 ou 50 F) et sur réservation.

■ JURA VERT

6 place Grévy ☎ 03.84.82.33.01

Jura Vert propose du 2 mai au 4 juillet des excursions en car au départ de l'Office du Tourisme de Dole à 14h, retour vers 18 h, sur inscription une semaine à l'avance. Dimanche 16 mai: grottes d'Osselle et église de Courtefontaine. Dimanche 6 juin: château de Salans et poterie d'Etrepigny. Participation: 65 F.

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la SERRE à plus de 2000 exemplaires. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey ou bien encore à la pharmacie de Moisse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Daniel Bernardin (Amange), président,
Commission "Enclos de chasse"
Pierre Gillet (Saligney), vice-président
Brigitte Laffage (Montmirey-la-Ville),
secrétaire, Commission "Sentier du Tacot"
Bénédicte Rivet (Moisse),
secrétaire adjointe
Pascal Blain (Archelange), trésorier
Laurent Champion (Archelange),
trésorier adjoint
Luc Jaccottey (Taxenne), vice-président,
Commission "Recensement du potentiel
et mise en valeur du massif de la Serre"
Chantal Daune (Offlanges)
Nicole Régnier (Auxonne)
Colette Penneçot (Grédisans)

12-04

DE LA REPUBLIQUE, DE LA FEODALITE ET DU T.G.V.

Tout a été dit sur le décrochement subreptice du T.G.V. Rhin - Rhône vers Dijon et Paris, un décrochement qui ressemble à un détournement ! La neutralisation de Dole, et sa rentrée programmée dans le troupeau des petites villes somnolentes, le saccage de la Vallée de l'Ognon, la destruction du cadre de vie dans les villages qui ont le malheur de gêner le passage, tout cela ne pèse rien devant un petit gain de temps ...

Qu'il y ait une alternative grâce au pendulaire, cela est nié ou passé sous silence. Qu'une décision prise en Conseil des Ministres qui entérinait cette solution de raison, exprimant clairement un choix d'état, puisse être contre battue au plan régional par des hobereaux politiques qui, au Conseil Régional, ont voté une subvention aux études d'avant projet sommaire, cela étonne ... Que certains élus jurassiens de la dite assemblée, et non des moindres champions de la résistance verbale, aient choisi de prendre un café au moment du vote aurait de quoi faire sourire, s'il n'y avait là pour beaucoup des raisons d'affliction.

Pourquoi cela ? Lors d'une émission de France Culture, un architecte spécialiste des gares, rappelait qu'au XIX^e siècle, le tracé des lignes entre les gares était du ressort pratiquement exclusif des ingénieurs. Etaient surtout décisives les contraintes géographiques et géologiques: pente, qualité des sols et sous-sol, courbes de niveaux etc ... Aujourd'hui, la donne a changé de mains: nous avons la démocratie, la citoyenneté, la transparence ... Et la concertation. Du coup, c'est la

foire d'empoigne ! à qui aura sa gare-betteraves ou son arrêt sur le tracé. Et les dites transparences, démocratie, concertations se réduisent à un rapport de forces entre barons locaux et grands feudataires*: effet pervers ! Une desserte T.G.V., utile ou non, logique ou non, est devenue affaire de prestige et argument politique. L'effacement de l'Etat aidant, et le fait régional s'accroissant, on voit s'ouvrir l'ère féodale de principautés électorales. Une plateforme multimodale, un arrêt T.G.V., une liaison autoroutière sont autant d'assurances pour la pérennisation d'un règne et pour un temps, pour longtemps, à vie, mais aussi parfois de père en fils, comme duc et pair républicain. Ce n'est plus dès lors, une question d'aménagement raisonné du territoire, ni de rationalité des transports: il n'y a plus qu'une logique d'empire et de féodalité. A chacun de ceux qui le peuvent, sa baronnie ou son duché ! Mais une fois obtenue, dans des transactions d'arrière-cour, la décision qui compte, demeure cependant le problème de la démocratie et des résistances: comment faire passer au compte de la transparence ce qui aura

été arraché dans l'opacité ? Il faut alors convaincre: pour les dévots, c'est de toutes façons acquis ... restent les opposants. Contre eux deux arguments de disqualification: ils appartiennent à une minorité rétrograde « *qui-refuse-le-progrès-et-le-T.G.V.-c'est-forcément-le-Progrès-et-le-Progrès-c'est-les-emplois-et-le-T.G.V.-c'est-français ...* » et puis « *ce sont des égoïstes frileux qui refusent le passage dans leur jardin.* »

Un peu gros, quand même. Alors, s'ils font trop de bruit, on leur envoie la dernière trouvaille de la modernité: " les communicants". Les communicants, ce sont des jeunes gens bien mis, qu'un stage de communication a gonflé d'arguments indiscutables et d'autosuffisance, dont la mission consiste à persuader les victimes de passer, gentiment et sans faire d'histoires, le cou dans la lunette de la guillotine. C'est comme cela, en dernier ressort, qu'on passe en force.

■ Pierre Gillet

* feudataires: propriétaire d'un fief, vassal.

LA CARRIERE DU MONT D'ALAN SERA-T-ELLE DEFINITIVEMENT FERMEE ?

C'est ce qu'espèrent depuis peu les adhérents de l'ASMODEALE, association créée en mars 98 pour s'opposer au projet d'extension de la carrière. La société Reconeille, qui l'exploite depuis 78, en demande un doublement de la surface.

Cette carrière, située sur la nationale 5 en face du Mont Roland, a été l'objet depuis le début de son exploitation de nombreuses plaintes des riverains: jets de pierre, bruit dû aux tirs, fissuration de maisons... La carrière a pu néanmoins poursuivre son activité par autorisations successives jusqu'à l'expiration de la dernière en août 98. Depuis, l'activité s'est arrêtée, en attendant les conclusions de l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée en mars-avril 98 concernant le projet d'extension. L'ASMODEALE avance plusieurs arguments:

dégradation du site et de l'environnement, risques liés au transport routier, pollution de la nappe phréatique (il existe un grand trou d'eau au fond du site exploité), dégradation des habitations riveraines... L'association peut penser avoir été entendue suite à l'arrêté pris par le Préfet le 11 février dernier, avançant que la situation des terrains convoités n'assure pas les conditions de sécurité optimales et que la géométrie du site entravera les possibilités de réaménagement futur du site. Mais l'association ne pourra être totalement soulagée que dans 2 mois, temps imparti à l'entrepreneur pour contester l'arrêté préfectoral ...

Contact:

G. & D. MLUDEK, 03.84.82.28.81

ASSEMBLEE GENERALE 98

Nous étions nombreux le 20 novembre 1998 à la salle de Moisse pour ce rendez-vous annuel. Après la présentation par les membres du conseil d'administration des traditionnels rapports, et un vote de confiance reconduisant ses membres dans leurs responsabilités, chacun a pu prendre la parole pour débattre des projets de l'association, faire part de son enthousiasme ou proposer de nouvelles idées ... avant de partager le verre de l'amitié.

RAPPORT MORAL

Le président souligne tout d'abord la stabilité des adhérents de l'association, l'intérêt de plus en plus reconnu des actions qu'elle mène et son enracinement dans le milieu local. Au fil des jours, des liens étroits se tissent avec les communautés de communes pour ce qui concerne l'animation et l'information, l'association jouant toujours un rôle important de sonnette d'alarme (voir chemins de desserte, mais transgénique ...). Il dit ensuite sa satisfaction d'avoir autour de lui un CA aux membres très complémentaires et efficaces.

RAPPORT D'ACTIVITES

► **recherches**: nous avons fait réaliser un carottage dans une tourbière du massif pour analyser les pollens afin de mieux cerner les relations entre l'homme et la forêt. Il mettra en évidence un site de défrichement au début du Moyen-Age, à l'époque de l'exploitation des mines de fer d'Amange. Nous avons poursuivi des recherches aux Archives Départementales, notamment sur le Tacot et Montmirey-la-ville. Luc a encadré un chantier de fouilles à l'ermitage Saint-Bonnot à Amange.

► **sorties**: ensemble nous sommes allés « A la découverte du Mont-Guérin, sa faune, sa flore » et « Du val Saint-Jean à l'abbaye d'Acey, à la découverte des granges monastiques du Colombier ».

► **conférences**: beaucoup de monde « A la découverte des activités de l'homme à travers les âges dans la Serre », pour entendre les résultats des informations recueillies après le carottage. Autre réussite: la brillante intervention de René Locatteli sur « Les débuts de l'Abbaye d'Acey dans son environnement médiéval ».

► **bulletin**: Le tirage est passé à 2 200 exemplaires. Les collectivités locales qui nous apportent régulièrement leur soutien sont ici remerciées.

RAPPORT FINANCIER

Pour l'exercice 1998, notre (modeste) budget est sta-

ble. La balance entre charges et recettes est équilibrée ... mais n'apparaissent pas ici ce qui n'est pas chiffré: le travail des bénévoles et l'aide des collectivités locales (prêt gracieux de salles, de matériel ...)

Le bulletin reste le plus gros poste de dépenses. Une subvention du Ministère de l'Environnement a permis la réalisation du carottage et l'étude des pollens, une autre de la communauté de communes "Entre Serre et Chaux" couvrira les frais du chantier de Jeunes.

DEBATS ET PROJETS 1999

► **recherches**: Il apparaît au cours des débats l'intérêt de soutenir les recherches d'étudiants, compte tenu de l'importance des synthèses faites par ces scientifiques. Plus intéressante qu'un deuxième carottage, on pourrait envisager une analyse des pluies polliniques conservées dans les mousses. Damien Marage fait part de ses recherches sur les insectes de la Serre et de l'ébauche d'un sentier pour initier à la connaissance des sols. Luc Jaccottey informe de la mise en place sur Jura Nord de quatre sentiers, dont un à vocation géologique, ainsi que des opérations archéologiques à venir sur les sites de Châtenois et Rochefort.

► **sentiers**: Le sentier d'interprétation du patrimoine, dit Sentier du Tacot, devrait être mis en place au cours de l'année. Le débat s'instaure sur la multiplication des sentiers avec panneaux d'informations: ... on n'a pas envie de s'instruire partout ... le patrimoine ne peut être protégé que s'il est connu ... il ne faut pas trop urbaniser la forêt ... il faudrait porter davantage notre vigilance aux anciennes voies de communications qui disparaissent ... le débat reste ouvert

► **conférences et animations**: après « le lynx », nous avons programmé « l'ermitage Saint-Bonnot et le loup-garou » et préparons d'autres thèmes: « les chauve-souris », parce qu'à Ougney et Amange existent deux colonies d'hibernation et de mise bas, « les plantes en péril », parce qu'en 1998 deux sites de plantes protégées ont été détruits, « les sectes », ...

► **bulletin**: pour être plus au service des communes et des associations: il serait nécessaire de trouver une personne référente par village pour nous tenir au courant des activités qu'elles organisent.

► **édition et publication**: le désir de voir paraître les synthèses des recherches scientifiques, comme des ouvrages de vulgarisation, par exemple à l'issue des conférences, se fait de plus en plus sentir. Sous quelles formes, quand, comment ... des questions que nous nous poserons cette année.

L'ouvrage ne manquera pas, rejoignez-nous !

SERRE VIVANTE ...

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'Association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

► d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre.

► de mettre en place une centrale d'informations et d'animations de la Serre.

► d'élaborer un document de développement et de protection du massif.

► de faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

AUJOURD'HUI, J'ADHERE!

Nous remercions toutes celles, et ceux, qui soutiennent par leur adhésion les projets de l'Association Serre Vivante et la font vivre...

Nom

Prénom

Adresse

• J'adhère à l'association Serre Vivante pour l'année 1999 et je règle ma cotisation de 50 F:

☐ en espèces ☐ par chèque bancaire ☐ par CCP

• Je fais un don de Francs

Bulletin à découper (ou à recopier) et à nous renvoyer